

Livret du Tuteur de terrain

MEEF2 PLC Second degré - MEEF 3 CPE

Accompagner en Stage de Pratique Accompagnée (SPA)

Année 2025-2026



<https://inspe.upf.pf/>

Table des matières :

-CADRAGES ET INFORMATIONS PRATIQUES : Adresses et contacts, Sigles et termes

I-SITUER L'ÉTUDIANT DANS SON PARCOURS DE FORMATION POUR ADAPTER SA PRISE EN CHARGE.

II-OBJECTIVER LES COMPÉTENCES DE L'ÉTUDIANT (GRÂCE AUX DOCUMENTS À RENDRE).

III-ÉVALUER L'ÉTUDIANT .

Contacts Pôles Stages de l'INSPÉ

Mélanie PEROLINI : gestionnaire en charge du suivi administratif des stages

stages-inspe@upf.pf / (+689) 40 86 64 70

Caroline Desbois-Dalmon : Coordonnatrice stages MEEF 2nd Degré

caroline.desbois-dalmon@upf.pf / (+689) 40 866 483

Les REC : contacts suivi disciplinaire et pédagogique

REC : Responsable EC Stage

M2

MEEF2 Anglais : Florine MOURRAIN

florine.mourrain@upf.pf

MEEF2 Lettres modernes : Isabelle PROUST

isabelle.proust@upf.pf

MEEF2 Tahitien Lettres : Tonyo TOOMARU.

tonyo.toomaru@upf.pf

MEEF2 Histoire Géographie : Caroline DESBOIS-DALMON caroline.desbois-dalmon@upf.pf

Enseignements de l'EC stage

Organisation pédagogique des stages : À faire sur l'année
(Binôme annuel - préparation convention)

Évaluations de l'EC stage

Les sigles et les termes

MEEF : Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

REC : Responsable EC Stage

Enseignant référent : enseignant en charge de la visite

Professeur d'accueil / Tuteur terrain : enseignant qui accueille l'étudiant dans ses classes en SOPA et en SPA.

M1 = MASTER 1

S7, S8 = semestre 7 et 8

Professeur d'accueil

SOPA : Stage d'Observation et de
Pratique Accompagnée

M2 = MASTER 2

S9, S10 = semestre 9 et 10

Tuteur de terrain

SPA : Stage de Pratique
Accompagnée

Quel est l'esprit des stages de formation en MEEF ?

Le stage d'observation et de pratique accompagnée s'adresse aux étudiants assidus et dispensés d'assiduité inscrits en M2 MEEF2 PLC Disciplinaire et MEEF 3 CPE des INSPE. Il n'y a **AUCUNE dispense de stage possible.**

Ces stages correspondent à un **élément constitutif (EC)** d'enseignement par semestre, désigné « Stage ». Son évaluation constitue un élément majeur de la réussite en MEEF et correspond à **4 ECTS à chaque semestre.**

Ce temps de sensibilisation au métier propose aux étudiants une période d'observation suivie d'une participation accompagnée sur quelques séances.

Les périodes **d'observation** confrontent les étudiants aux situations professionnelles rencontrées par les enseignants. Les périodes de **pratique accompagnée** donnent lieu à une ou plusieurs mises en pratique concrète. Ces interventions ponctuelles des étudiants sont guidées avec bienveillance par les conseils du professeur d'accueil, appelé **tuteur TERRAIN**, titulaire de la classe.

Quel est l'esprit de ces stages de formation?

C'est **le chef d'établissement** qui autorise l'entrée et régule la présence et les activités du stagiaire dans l'établissement où s'effectue le stage.

L'accueil en établissement est effectué par un **enseignant « Tuteur Terrain »** qui permet à l'étudiant d'intégrer ses classes. Chaque tuteur Terrain propose des modalités d'accueil différentes.

Il est le seul à même d'indiquer le rôle et la participation du stagiaire dans ses cours, en terme d'heure comme en terme d'activités. La pratique accompagnée intervient lorsque l'étudiant en est jugé capable.

Le « **Tuteur INSPE** » s'assure du bon déroulement du stage auprès de l'étudiant et du tuteur de Terrain.

Les choix de l'INSPÉ de Polynésie française

Il a été choisi de proposer **deux Stages massés d'une durée totale de 12 semaines** (6x2) en établissement. Le **maintien ou la rotation** des étudiants dans le même berceau sera indiqué dès le début d'année et sera **définitif**.

SOPA 1 : du lundi 6 au 24 octobre et du lundi 10 au vendredi 28 novembre 2025

SOPA 2 : 2 semaines flottantes selon les périodes de concours entre le lundi 2 et vendredi 27 mars

PUIS du lundi 13 avril au vendredi 7 mai 2026

Le suivi et évaluation des stagiaires se fonde sur **1 bilan du professeur d'accueil et 1 rapport de stage** remis par l'étudiant pour chaque semestre (semestre 8 ET semestre 9).

Les **conventions de stage** sont élaborés et transmises par le **Pôle Stage : Mélanie Perolini** assure l'ensemble du suivi administratif.

Quelques rappels essentiels des usages

-C'est l'**inspection pédagogique et l'INSPE** qui déterminent les berceaux d'accueil en stage des étudiants **assidus** en fonction de la présence ou non de tuteurs potentiels et également en prenant en compte les éventuelles contraintes que les étudiants fourniront à leur référent INSPE, Responsable de l'EC Stage (REC). Ce dernier communiquera aux étudiants les **lieux de stage et les tuteurs Terrain validés par l'INSPE et l'Inspection début septembre.**

Au contraire,

-Ce sont les étudiants **non assidus eux-mêmes qui doivent trouver leur berceau de stage.** Ils doivent être conscients que leurs tuteurs de terrain ne seront pas rémunérés pour cette mission et qu'ils devront effectuer leurs semaines de stage en dehors de leur lieu d'exercice s'ils sont contractuels. Ils ne peuvent pas être dispensés de stage et ne valideront cet enseignement que s'ils ont suivi au moins 3/4 de la durée prévue par semestre.

-Il n'est pas d'usage d'affecter les étudiants sur les autres îles en raison de nos **contraintes de déplacement.**

-L'**évaluation des EC Stage** relève de la compétence de chaque responsable de l'EC Stage : des différences peuvent exister entre chaque parcours du fait des modalités disciplinaires variables et spécifiques. Cependant, **une note inférieure à 07/20** entraîne le fait que l'étudiant est **défaillant** à cette EC, élément majeur de la formation.

-**Chaque REC** expliquera et présentera cette EC Stage aux étudiants de la discipline dont il a la charge lors **des séances de formation dédiées.**

- Un **document de cadrage** sera mis à votre disposition et doit être maîtrisé. En effet, la **posture du stagiaire** doit alors non plus être celle d'un étudiant mais celle d'un **futur encadrant auprès des élèves.** Un esprit éthique et des pratiques de responsabilité sont alors attendus.

Quelques rappels de cas particuliers

En **cas d'absence temporaire du tuteur de Terrain** (maladie courte, formation, etc...) c'est **le chef d'établissement** qui décide et organise la prise en charge du stagiaire comme le stipule le document de cadrage (voir extrait ci-dessous).

L'étudiant **ne sera pas autorisé** à prendre la classe en responsabilité mais il sera tenu de rester dans l'établissement qui gérera l'organisation de la prise en charge des élèves et stagiaires en interne.

Dès que possible, le professeur d'accueil informe de son absence :

- les étudiants stagiaires dont il a la charge
- en copie sa direction ainsi que le pôle stages de l'INSPE et l'enseignant-référent du stage de la discipline (cf. tableau des contacts page 1)

Quelques rappels de cas particuliers

Quand l'étudiant est absent (maladie, impossibilité majeure, etc...), il prévient par un seul mail commun l'ensemble des parties prenantes comme le stipule le document de cadrage (voir extrait ci-dessous).

Le plus tôt possible, l'étudiant signale son absence dans un Email unique adressé :

- à son professeur d'accueil
- au chef d'établissement
- au(x) référent(s) du parcours (cf. tableau des contacts page 1)
- à l'INSPE : pôle stages (stages-inspe@upf.pf) ; secrétariat (secretariat-inspe@upf.pf)

Il leur fournit ensuite, un justificatif d'absence, dans les **48 heures au plus tard**.

L'organisme d'accueil doit informer le(s) référent(s) du parcours ainsi que le pôle stages de l'INSPE, toute absence non signalée du stagiaire.

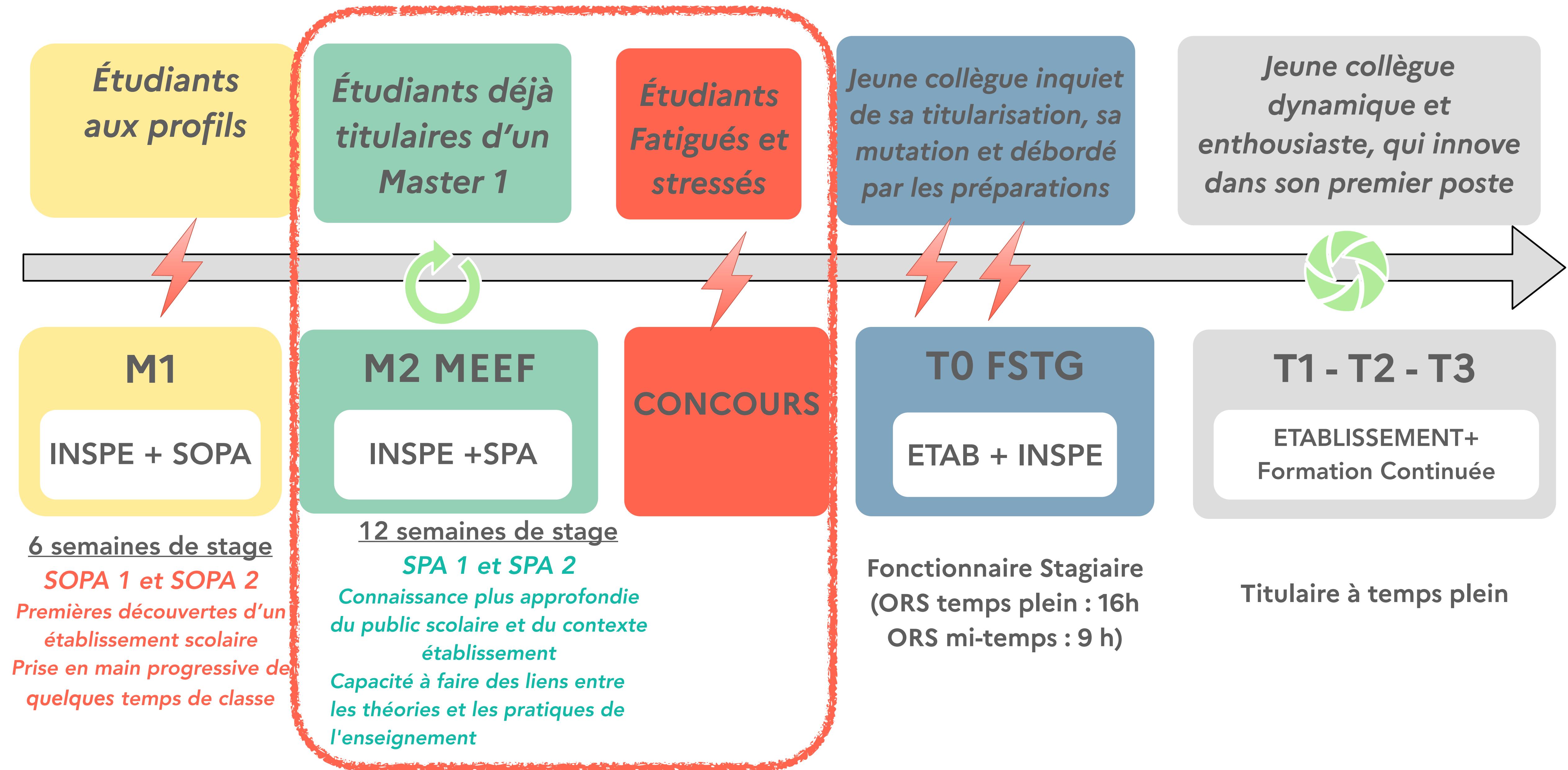
**I-SITUER L'ÉTUDIANT DANS SON PARCOURS DE
FORMATION POUR ADAPTER SA PRISE EN CHARGE.**

A- Situer dans le temps:

Six années de formation professionnelle

Continuum de la formation initiale des enseignants :

6 années de formation initiale



Année 2025-26 : M2, deuxième année de formation

M2 - SPA (Stage de Pratique Accompagnée)

Découverte de l'établissement, observation de l'ensemble des missions du tuteur de terrain,
prise en main **obligatoire** de séances d'enseignement.

S9

6 semaines

Du 6 octobre au 24 octobre 2025
(Dont 1 semaine Vacances + 1 semaine
INSPE)
Du 10 novembre au 28 novembre 2025

6 semaines

S10

Du 2 au 27 mars 2026
(Dont 1 semaine révisions + 1 semaine
concours : 2 semaines flottantes selon les
périodes de concours)
Du 13 avril au 7 mai 2026

12 semaines de stage : le double de l'année passée en M1 (SOPA)

Les objectifs du SPA

M2 - SPA

Les objectifs généraux des Stages de Pratique Accompagnée

Exercer le métier d'enseignant conformément au cadre réglementaire de l'exercice du métier, observer le rôle du fonctionnaire du service public de l'Education Nationale et respecter ce contexte institutionnel.

Prendre place au sein d'une communauté éducative.

Découvrir la communication avec la hiérarchie, avec les collègues, avec les parents, avec les partenaires de l'établissement.

Concevoir et mettre en œuvre le fonctionnement d'une classe, en tenant compte des divers parcours d'élèves, de l'hétérogénéité de la classe, des difficultés de socialisation scolaire et d'apprentissage, des besoins éducatifs particuliers.

Apprendre à organiser le travail de l'enseignant en amont et en aval de la classe.

Apprendre à observer les élèves au travail ; **apprendre à analyser leurs productions** (orales, écrites, graphiques, plastiques...) ; **concevoir des démarches et choisir des outils** issus des divers courants pédagogiques pour adapter sa pratique aux besoins des élèves et de la classe.

Analyser les situations d'enseignement - apprentissage conçues et mises en œuvre en tant qu'étudiant de 2^{ème} année de MEEF, pour développer la réflexivité sur sa propre pratique, afin de faire progresser tous les élèves.

Savoir rendre compte de sa pratique, l'objectiver ; **être capable de prendre la distance** nécessaire pour rendre compte des processus d'apprentissage à l'œuvre chez l'élève.

Pour les étudiants, le M2 c'est l'année du concours

Une fin d'année très stressante et fatigante

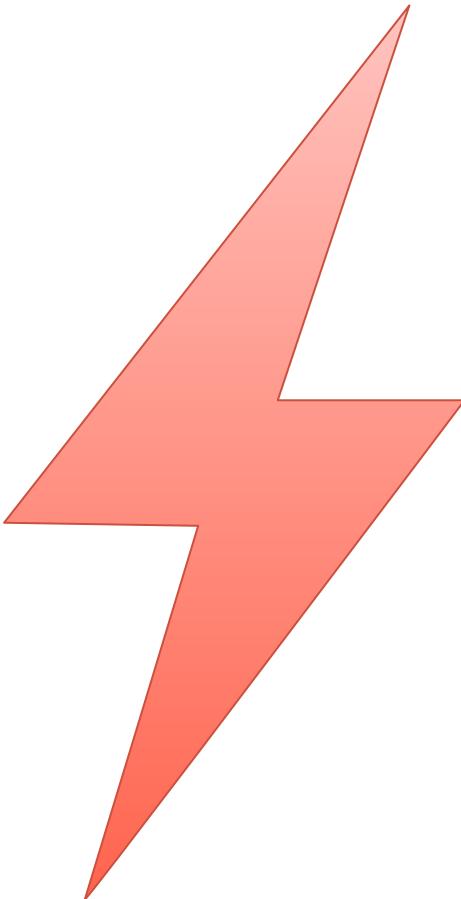
S10 = SPA 2

SPA 2 : Du 2 au 27 mars 2026

(Dont 1 semaine révisions + 1 semaine concours : 2 semaines flottantes selon les périodes de concours)

SPA 2 : Du 13 avril au 7 mai 2026

Rendu Mémoire et examens finaux avant le 22 mai 2026



Calendrier Master 2 : 2025-2026

Attention au jour férié du 29 juin qui devrait être supprimé au profit de l'ajout du 20 novembre

Calendrier M2 MEEF 2 PLC - 2025-2026																											
	AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET				
1 V			1 L		1 M		1 S		1 L		1 J	Vacances INSPE	1 D	Début soutenance mémoire	1 D		1 M		1 V		1 L		1 M	Vacances INSPE			
2 S		2 M		2 J		2 D		2 M		2 V			2 L		2 J		2 S		2 M		2 J						
3 D		3 M		3 V		3 L		3 M		3 S			3 M		3 M		3 D		3 M		3 V						
4 L	Vacances INSPE	4 J		4 S		4 M		4 J		4 D			4 M		4 M		4 S		4 L		4 J		4 S				
5 M		5 V		5 D		5 M		5 V		5 L	Vacances INSPE	5 J		5 J		5 D		5 M		5 V	Fin délib. M2 MEEF2	5 D					
6 M	Ouverture Admi. Accueil stagiaires	6 S		6 L	SM1	6 J		6 S		6 M	Vacances INSPE	6 V		6 V		6 L	Vacances INSPE	6 M		6 S		6 L	Vacances INSPE				
7 J		7 D		7 M		7 V		7 D		7 M			7 S		7 S		7 J		7 D		7 M						
8 V	Vacances INSPE	8 L		8 M		8 S		8 L		8 J	Ouverture Admi.	8 D		8 D		8 M	8 V		8 L		8 M	Vacances INSPE					
9 S		9 M		9 J		9 D		9 M		9 V	Vacances INSPE	9 L		9 L		9 J	9 S		9 M		9 J						
10 D		10 M		10 V		10 L	SM1	10 M		10 S		10 M		10 M		10 V	1* Concours 2* Révision 3* SM2	11 S		11 L		11 J		11 S	Fermeture admi.		
11 L	Pré-rentrée obligatoire des enseignants	11 J		11 S		11 M		11 J	Fin des cours	11 D		11 M		11 M		11 D		12 D		12 M		12 V		12 D			
12 M	matin : accueil M2	12 V		12 D		12 M		12 V		12 L	Début cours	12 J		12 J		12 J	SM2	13 L		13 M		13 S		13 L			
13 M	Début cours	13 S		13 L		13 J		13 M	Fermeture admi.	13 S		13 V		13 V		13 V		14 M		14 J		14 D		14 M			
14 J		14 D		14 M		14 V		14 D		14 M		14 S		14 S		14 S	1* SM2 2* Concours 3* Révision	15 M		15 V	Fermeture INSPE	15 L		15 M			
15 V		15 L	Vacances INSPE	15 M		15 S		15 L		15 J		15 D		15 D		15 D		16 J		16 S		16 M		16 J			
16 S		16 M		16 M		16 J		16 D		16 M	Vacances INSPE	16 V		16 L		16 L		17 M		17 V		17 D		17 M			
17 D		17 M		17 V		17 L		17 M		17 S		17 M	Vacances INSPE	17 S		17 M	SM2	18 M		18 S		18 L		18 J		18 S	
18 L		18 J		18 S		18 M		18 J		18 D		18 M	Vacances INSPE	18 D		18 M		19 D		19 M		19 V		19 D		19 D	
19 M		19 V		19 D		19 M		19 V		19 L		19 J		19 J		19 J		20 L		20 M		20 S		20 L			
20 M		20 S		20 L	SM1	20 J		20 S		20 M		20 V		20 V		20 V	SM2	21 M		21 J		21 D		21 M			
21 J		21 D		21 M		21 V		21 D		21 M		21 S		21 S		21 S		22 M		22 V	Fin des cours M2 MEEF2	22 L		22 M			
22 V		22 L		22 M	SM1	22 S		22 L	Vacances INSPE	22 J		22 D		22 D		22 D	1* SM2 2* Concours 3* Révision	23 J		23 S		23 M		23 J			
23 S		23 M		23 J		23 D		23 M		23 V	Fin retour notes	23 L		23 L		23 L		24 V		24 D		24 M		24 V			
24 D		24 M		24 V		24 L		24 M	SM1	24 S		24 M		24 M		24 M	2* SM2 3* Concours	25 S		25 L		25 J		25 S			
25 L		25 J		25 S		25 M		25 M		25 J	Fin demande dispense assiduité	25 M		25 M		25 M		26 D		26 M		26 V		26 D			
26 M	Fin demande dispense assiduité	26 V		26 D		26 M		26 V		26 L		26 J		26 J		26 J	SM2	27 L		27 M		27 S		27 L			
27 M		27 S		27 L		27 J		27 S		27 M		27 V		27 V		27 V		28 M		28 J		28 D		28 M			
28 J		28 D		28 M		28 V		28 D		28 M		28 S		28 S		28 S	S9	29 D		29 M		29 L		29 M			
29 V		29 L		29 M		29 S		29 L	Vacances INSPE	29 J			29 J			29 M		29 V	Fin soutenance mémoire Fin retour notes M2 MEEF2	29 L		29 M					
30 S		30 M		30 J		30 D		30 M		30 V	Fin délibérations	30 J		30 L		30 J	30 S		30 M	Vacances INSPE	30 J						
31 D				31 V				31 M		31 S							31 M		31 D				31 V				

- Concertations pédagogiques
- Férié
- Vacances scolaires
- Vacances INSPE
- Mutualisations M2/T0

- S9 9 semaines de cours
- 6 semaines de stage
- S10 9 semaines de cours + 2 semaines révisions/concours
- 6 semaines de stage
- 4 jours présence cours

* Révision, selon les dates de concours 2025

S9			
Anglais	Histoire-Géographie	Lettres	Tahitian-Lettres
228 Nb heures	228 Nb heures	240 Nb heures	253,5 Nb heures
6,3 H/jour	6,3 H/jour	6,7 H/jour	7,0 H/jour
25,3 H/semaine	25,3 H/semaine	26,7 H/semaine	28,2 H/semaine

S10			
Anglais	Histoire-Géographie	Lettres	Tahitian-Lettres
123 Nb heures	124,5 Nb heures	123 Nb heures</td	

B-Situer dans le champ professionnel:

L'étudiant, un futur pair

Référentiel:

« Les étudiants se préparant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation sont à considérer comme des professionnels en devenir dès leur entrée dans le cursus

- c'est une formation d'adultes ;
- c'est une formation universitaire professionnalisante ;
- c'est une formation aux métiers - enseignement, éducation, formation – de la pédagogie auprès d'élèves ou d'apprenants. »

Former ET évaluer, un dilemme dans la dynamique relationnelle avec le stagiaire

Mener **vers l'autonomie** un étudiant souvent très dépendant constitue **LA complexité du positionnement** dans le champ professionnel. L'étudiant est souvent très dépendant de votre guidage et vous devrez cependant évaluer ses compétences.

Si l'évaluation constitue un outil de formation essentiel, la perception souvent exprimée par le stagiaire est que c'est un outil de validation. Il peut donc exister **des divergences ou des points de friction** à l'issue du stage, lors de l'évaluation finale.

Le tuteur doit agir dans une mise en tension permanente entre des attitudes contradictoires. Même si on peut dégager des activités fondamentales du rôle de tuteur, le **dilemme est permanent** entre former et poser un avis d'évaluation.

C-Situer dans les intentions de formation:

Comment orienter l'étudiant?

<u>Transmettre des savoirs</u> <u>/ Faire réfléchir sur des savoirs</u>	<u>Aider à enseigner / aider à apprendre à</u> <u>enseigner</u>	<u>Indiquer les erreurs /</u> <u>Construire l'expérience par l'erreur</u>
Apporter des aides multiples et variées, répondre à la demande des stagiaires pour résoudre des problèmes urgents, conseiller à court terme / Proposer des conseils à long terme	Faire s'adapter à la réalité du travail / proposer un transfert horizontal des connaissances , susciter la dimension réflexive sur les gestes professionnels, construire une habileté professionnelle/ Coller au dispositif imposé et imposer un cadre.	critiquer les choix effectués /ménager la susceptibilité et ne pas susciter de difficultés relationnelles Empêcher la mise en difficulté de ses élèves / laisser le stagiaire expérimenter les effets de l'erreur

D-Situer dans les apprentissages :

Une progression lente

Master 2 : SPA1 puis SPA 2

- • **Approfondissement des objectifs de M1:**
- • Se familiariser avec les services et les missions des acteurs d'un Établissement scolaire
- • Observer des séances et s'en servir pour analyser le travail de l'enseignant
- • Concevoir et mettre en oeuvre progressivement des séances et des séquences
- • Commencer à analyser son propre travail
- • Concevoir et mettre en oeuvre des séances et des séquences (éventuellement l'évaluation)
- • Analyser son propre travail
- • **Développer une autonomie suffisante pour une prise en charge en responsabilité à 100% l'année suivante**



E-Situer dans les difficultés :

Une progression parfois perturbée



E-Situer dans les difficultés :

Des indicateurs d'alerte sur les difficultés des stagiaires

Des exemples d'indicateurs qui peuvent alerter sur des difficultés d'étudiants stagiaires :

Une posture de fonctionnaire défaillante qui perdure malgré les rappels.

La sécurité des élèves non assurée

Des situations et des choix pédagogiques qui ne permettent pas aux élèves d'apprendre, de progresser malgré les conseils répétés des différents tuteurs.

Des problèmes de gestion d'élèves qui ne se régulent pas.

Une conduite d'évitement ne permettant pas l'échange professionnel.

Une qualité de langue française insuffisante (registre lexical/grammatical non approprié), maîtrise des contenus disciplinaires.

Une communication défaillante avec les élèves ou avec les autres membres de la communauté éducative.

E-Situer dans la difficulté:

Une progression exigeante

Faire découvrir, faire aimer et faire approfondir les *aspects multiples d'un métier complexe et souvent méconnu.*

Découvrir les différentes missions de l'enseignant

Connaitre les publics accueillis

Comprendre le fonctionnement d'un établissement scolaire

Collaborer avec l'ensemble des personnels de l'établissement

Concevoir et mettre en oeuvre des séquences et séances

Appréhender la diversité des parcours et des élèves

Comprendre le rôle et le fonctionnement de la vie scolaire

Repertorier les outils de suivi individuels et collectifs des élèves et des classes

Evaluer au service des apprentissage

Mettre en place une relation éducative

Observer la place des élèves dans les instances et dans l'établissement

Se familiariser avec la démarche de projet et les partenariats

- Entretiens préalables à la leçon pour préparation
- Préparation en commun de séances
- Fourniture et exploitation de documents pédagogiques
- Échanges d'ordres divers en des lieux divers
- Observation de l'expérience pratique pendant la réalisation de la séance
- Entretien post-séance

II-OBJECTIVER LES COMPÉTENCES DE L'ÉTUDIANT

Un référentiel officiel : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/referentiel-de-formation-former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-xxieme-siecle-1277>

B.O.

Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015

Annexe1

Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs

Ce référentiel s'appuie sur les travaux menés entre 2013 et 2014 dans le cadre de l'université d'été « former les formateurs » pilotée par la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) en collaboration avec la Chaire Unesco « former les enseignants au 21^e siècle » et l'Institut français de l'éducation (Ifé).

Il a bénéficié du travail collaboratif d'ateliers et de sessions à distance qui ont réuni des enseignants formateurs et des inspecteurs des premier et second degrés, des responsables académiques de la formation ainsi que des formateurs et des enseignants chercheurs intervenant en ESPE.

Cette modalité d'élaboration a favorisé le croisement de regards et le dialogue entre des praticiens et des ingénieurs de la formation : la réflexion s'est attachée à cerner le cœur du métier du formateur d'enseignants et de personnels éducatifs : former à transmettre et à apprendre.

La professionnalité du formateur et son éthique

L'action de formation, selon la définition contenue dans la circulaire DGEFP n° 2011-26 du 15 novembre 2011 (fiche n° 1), consiste à « conduire un processus visant à une évolution des savoirs et des savoir-faire » du professionnel « à partir de ses connaissances, compétences, qualifications et besoins ».

La conduite de ce processus requiert de la part du formateur un engagement éthique qui se fonde doublement sur le respect de la personne en formation et sur l'éthique de la commande.

Le formateur doit se penser et se situer de manière autonome dans le cadre de la profession – définie par des normes, des règles, des valeurs – pour aider la personne en formation à se construire professionnellement en développant sa réflexion et sa liberté d'initiative.

Les quatre domaines de compétences du formateur

Les compétences professionnelles ont été regroupées en quatre domaines :

1. Penser - Concevoir - Élaborer
2. Mettre en œuvre - Animer
3. Accompagner l'individu et le collectif
4. Observer - Analyser - Évaluer

Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle

II- Objectifs, axes et attendus de la formation initiale

La formation initiale doit préparer le futur enseignant et le futur personnel d'éducation à être un professionnel autonome et responsable dès l'entrée dans le métier et à mettre en œuvre les orientations fixées par l'institution scolaire. Il doit être en capacité de justifier ses choix, scientifiques, didactiques, pédagogiques et éducatifs.

Elle vise donc à former des humanistes passeurs de savoirs, de culture et de sens, des professionnels capables de penser et d'agir de façon juste et efficace à partir d'objectifs généraux et de principes éthiques. Si le plein déploiement des compétences et capacités professionnelles ne peut s'envisager qu'après quelques années d'exercice et de développement professionnel, les bases de l'exercice du métier doivent être acquises au moment de la titularisation.

Dès le début des études, le cursus de formation articule plusieurs niveaux de complexité : la compréhension de la mission centrale de l'enseignant et du personnel d'éducation dans un cadre national et la prise en compte de la spécificité des contextes d'exercice ; la gestion du groupe et l'attention à chaque élève dans sa singularité ; la construction du collectif d'apprentissage ; la planification d'une programmation annuelle et la conception de séquences d'enseignement-apprentissage dans les différents domaines et disciplines ; l'intégration des outils, des ressources et des services numériques à des fins pédagogiques (au regard du Cadre de référence des compétences numériques) et le développement d'usages individuels et coopératifs du numérique au service des apprentissages ; l'articulation entre son autonomie et le travail en équipe et en réseau dans une communauté éducative.



REFERENTIEL DE FORMATION- MASTER MEEF- PROFESSEUR DES LYCEES ET COLLEGES :

« Le cursus de formation est **adossé au référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** »

Master MEEF « Professeur des lycées et collèges »

1- Référentiel des compétences professionnelles

- **P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**
- **P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement**
- **P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves**
- **P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**
- **P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

Compétences communes (14 CC)

- **CC1. Faire partager les valeurs de la République**
- **CC2. Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.**
- **CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage**
- **CC4. Prendre en compte la diversité des élèves**
- **CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**
- **CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques**
- **CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication**
- **CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier**
- **CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier**
- **CC10. Coopérer au sein d'une équipe**
- **CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative**
- **CC12. Coopérer avec les parents d'élèves**
- **CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école**
- **CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

- « La formation vise à former des **praticiens réflexifs**, capables d'analyser et d'infléchir leur action pour l'améliorer et de s'engager dans un **développement professionnel continu**. »

« Ce cursus permet de connaître les normes édictées par l'institution scolaire, sous la forme d'**une déclinaison de compétences**. »

a. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	b. L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages	c. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel
CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire. CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe	P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

a. Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

<p style="text-align: center;">Attendus en fin de formation initiale et à l'entrée dans le métier</p> <p style="text-align: center;">Niveau minimal requis pour chacun des attendus : 2</p>
Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
Sait rendre compte de son travail
Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

b. Le professeur, *pilote de son enseignement*, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages

Attendus en fin de formation initiale et à l'entrée dans le métier

Niveau minimal requis pour chacun des attendus : 2

Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.

Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire

Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés

Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.

Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.

Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent

Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour :

- mesurer les acquis des élèves (résultats, processus)**
- déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés**
- analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.**

c. Le professeur *praticien réflexif*, acteur de son développement professionnel

Attendus en fin de formation initiale et à l'entrée dans le métier

Niveau minimal requis pour chacun des attendus : 2

Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves

Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité

Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques

Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

III-ÉVALUER L'ÉTUDIANT .

Poser une note à l'UE STAGE correspond à une exigence car il s'agit de **valider des compétences professionnelles** : on n'enseigne pas sans MEEF ou formation équivalente malgré le CAPES.

L'évaluation de l'UE Stage

M2 - SPA

S9

SPA 1

Rapport de visite tuteur INSPÉ

Bilan tuteur Terrain

S10

SPA 2

Rapport de visite tuteur INSPÉ

Bilan tuteur Terrain

DEFAILLANT
N'obtient pas le
semestre

Si note < à 7/20

Si absences > 1/4
de la durée du
stage

Bilan et visite

M2 - SPA

Un document unique pour toutes les situations

SPA1 - Visite1

Informations générales

OUI

Rapport de visite Tuteur INSPÉ

OUI

Bilan de stage Tuteur terrain

OUI

Bilan global

OUI

Bilan de compétences

OUI

SPA 2 - Visite 2

OUI

OUI

OUI

OUI

OUI

Un document unique, à télécharger sur le site de l'INSPÉ

Informations générales

Rapport de visite
enseignant référent ou REC

Bilan de stage
Tuteur terrain

Bilan global + SIGNATURES

Positionnement sur le semestre et/ou la visite :

Insuffisant Assez satisfaisant Satisfaisant Très satisfaisant

Assiduité : (sur l'ensemble du SPA) Oui Non

Si non, dates d'absence :

Autres remarques (retards, absences injustifiées, etc.) :
.....

Le tuteur de terrain envoie ce document en version numérique, à l'enseignant-référent, ainsi qu'au pôle stage (stages-inspe@upf.pf) de l'INSPE et à l'étudiant, dans un délai de 7 jours maximum après la fin de chaque stage.

L'enseignant-référent envoie ce document en version numérique au pôle stage (stages-inspe@upf.pf) de l'INSPE et à l'étudiant, dans un délai de 7 jours maximum après la fin du stage.

Dès réception, l'étudiant signe numériquement pour prise de connaissance les documents de ses formateurs et les renvoie au pôle stage de l'INSPE.

Pour toute communication par Email, merci de toujours préciser le parcours concerné en « objet » : M2 MEEF2 + discipline.

Signature(s) du tuteur de terrain et/ou
de l'enseignant-référent :

Date et signature du STAGIAIRE:

Vu et pris connaissance,
le

Les visites du tuteur INSPÉ

M2 - SPA

M2 - SPA (Stage de Pratique Accompagnée)

S9

SPA 1

1 visite

Évaluative

Rapport de visite

Bilan tuteur Terrain

**1 rapport de visite
1 bilan**

S10

SPA 2

1 visite

Évaluative

Rapport de visite

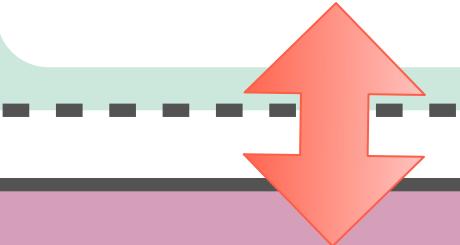
Bilan tuteur Terrain

**1 rapport de visite
1 bilan**

+1 visite
formative à la
demande de
l'étudiant

Formative

Rapport de visite



L'évaluation des compétences professionnelles par le tuteur Terrain

M2 - SPA

- A la fin du stage, le tuteur terrain remplit un bilan qui peut-être établi conjointement aux visites du tuteur INSPE : le rapport de visite est alors co-signé.
- Il y a 3 blocs de compétences qui émanent du **Référentiel national**: <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/referentiel-de-formation-former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-xxieme-siecle-1277>

Bloc de compétence a : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale.

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) : CC 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14

Bloc de compétence b : L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages.

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) : P 1, 2, 3, 4, 5 ; CC 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10

Bloc de compétence c : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) : P 1, 3 ; CC 3, 4, 5, 9, 10, 14

- Rappel : Le niveau attendu en fin de M2 est le **niveau 2**.

Le bilan du tuteur terrain, un outil de formation

Décrire et commenter : rendre compte de façon précise des situations observées, des remarques induites, en s'attachant aux effets remarqués sur l'apprentissage des élèves

Conclure, conseiller : analyser les points de réussite, les difficultés, indiquer les pistes d'approfondissement et formuler un pronostic sur l'évolution du stagiaire.

Positionner le stagiaire dans l'acquisition des compétences attendues : renseigner une grille de compétences en lien avec le rapport écrit

Non assidus

M2 - SPA

Stage massé

Berceau et professeur d'accueil à la charge de l'étudiant

Pas d'indemnisation pour le professeur d'accueil

Service à construire avec le professeur d'accueil

Au moins réaliser 1/3 de stage avant le 28 novembre 2026
(Soit au moins entre 60 à 72h en S9)

Le complément est à faire en S10, avant le 7 mai 2026
(Soit au moins entre 120 à 144h en S10)

Pour les étudiants bénéficiant d'un contrat professionnel dans l'éducation: il n'est pas possible d'effectuer son stage dans les classes de son berceau d'emploi.

S9

1 visite du tuteur INSPÉ

Évaluative

Rapport de visite

Bilan tuteur terrain

S10

1 visite du tuteur INSPÉ

Évaluative

Rapport de visite

Bilan tuteur terrain